



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les écoliers de Saint-Paul sur Ubaye investissent la forêt !

La commune de Saint-Paul sur Ubaye a proposé à son école primaire de devenir actrice pour la forêt de demain. Elle a ainsi rejoint le **programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école »** porté par les Communes forestières. Des enfants entre 8 et 10 ans vont suivre et s'impliquer dans la gestion d'une parcelle de la forêt communale et porteront des projets de mise en valeur de la forêt et de ses usages.

« Dans 1000 communes, la forêt fait école », le programme d'éducation à la forêt des Communes forestières

Les Communes forestières développent, avec ses unions régionales, le programme d'éducation à la forêt « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». Ce programme propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle en forêt, sur plusieurs années. Des rencontres avec des acteurs de la forêt comme le maire de la commune, des professionnels de la filière forêt-bois, le gestionnaire de la forêt, des associations, permettent aux enfants d'appréhender les questions forestières et de s'engager concrètement pour leur Forêt Pédagogique. Les Communes forestières, réseau de plus de 6000 collectivités propriétaires de forêts ou bien concernées par la valorisation des forêts de leur territoire, accompagnent les élus et les enseignants dans la construction et l'animation de la Forêt Pédagogique et coordonnent les actions.

La commune et l'école élémentaire s'impliquent dans ce projet fédérateur

La commune de Saint-Paul sur Ubaye est convaincue de l'intérêt de ce programme permettant aux enfants de découvrir tous les apports des forêts qui constituent leur paysage, leur environnement. Une parcelle de forêt communale, à l'ubac de l'Ubaye a été choisie en concertation avec les élus et l'Office national des forêts (ONF), gestionnaire des forêts publiques. C'est une parcelle de 8 hectares composée principalement de mélèzes, et sur laquelle les élus et enseignants vont proposer aux enfants d'étudier les multiples fonctions de la forêt avec cette année une entrée sur la thématique « gestion forestière et transformations et usages du bois ».

Afin de découvrir plus en détails ce projet de forêt pédagogique, la commune de Saint-Paul sur Ubaye, aux côtés des Communes forestières, invite élus et partenaires, à l'inauguration de la démarche qui aura lieu :

Le vendredi 22 septembre 2023, de 11h à 12h30

Départ du sentier site « Le Lauzon »

(Voir l'invitation en pièce jointe pour les détails pratiques d'accès)

Journalistes vous êtes conviés à cette inauguration

Une visite de la parcelle aura lieu à la suite des discours et de la signature de la Charte des Forêts pédagogiques. Monsieur Daniel Million-Rousseau, Président de la Charte forestière d'Ubaye Serre-Ponçon, sera présent à cette inauguration, aux côtés des élus de la commune dont **Monsieur le maire**.

Les Communes forestières, réseau de plus de 6000 collectivités à l'échelle nationale, plus de 500 à l'échelle régionale, qu'elles soient propriétaires de forêts ou se sentent concernées par la valorisation des forêts de leur territoire, conseillent et appuient les élus et les collectivités dans leurs projets liés à la forêt et au bois. Le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » est porté par la Fédération nationale, pour accompagner élus et enseignants dans la mise en place et l'animation d'une Forêt pédagogique.



Contact presse : Laura CHANTOIN / Mobile. 07 57 08 16 22 / laura.chantoin@communesforestieres.org

Contact sur place : Emily ARNOUX / Mobile. 07 48 13 08 30

